

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 8 novembre 2019

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 3

Absents : 2

Votants : 4 (3 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération :

DELIBERATION N° 2019-34(GRH)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 28 novembre le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Etaient excusé(e)s : Madame Geneviève PRIMITERRA (ayant donné pouvoir à monsieur GAY), 2^{ème} vice-présidente, monsieur Bernard DIGUET, 3^{ème} vice-président.

Objet : Création d'un poste d'agent contractuel géomaticien en charge de la mise en place de nouveaux outils pour le partage de données géographiques

Depuis plusieurs années le SDIS participe à divers projets européens permettant à l'établissement de réaliser de nombreux investissements subventionnés en grande partie par l'Union Européenne.

Dans le cadre du projet européen RISK GEST sur lequel le SDIS a été retenu, l'embauche d'un contractuel géomaticien en charge de la mise en place de nouveaux outils pour le partage de données géographiques est subventionné à hauteur de 85 %.

Compte tenu du bénéfice technique et des subventions allouées dans le cadre de ce projet, il vous est proposé d'autoriser le Président à recruter, sous contrat à durée déterminée, pour une période d'un an, un agent équivalent d'un grade de catégorie B qui aurait la charge de :

- contribuer à la structuration et à la mise à jour de données géographiques portant sur les adresses, les infrastructures de transport, les bâtis, les équipements préventifs, les risques majeurs, etc. ;
- participer à la mise en place d'un portail cartographique collaboratif ;
- contribuer au déploiement de tablettes informatiques visant à fournir aux intervenants des données métier, sur le terrain des opérations de secours ;
- la production d'atlas urbains pour les centres de secours ;
- ainsi que diverses tâches en appui de l'équipe en place.

Ce recrutement pourrait intervenir à compter du 15 janvier 2020.

En application de l'article 28 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la rémunération des agents contractuels est fixée par l'autorité compétente en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification requise pour leur exercice et de l'expérience de l'agent.

L'incidence financière sur ce recrutement 12 mois pour un poste chargé serait comprise entre 30.00 € et 37.000 €. Les crédits correspondants seront prévus dans le cadre du budget 2020.

Ce rapport a reçu l'avis favorable du comité technique le 21 novembre 2019.

